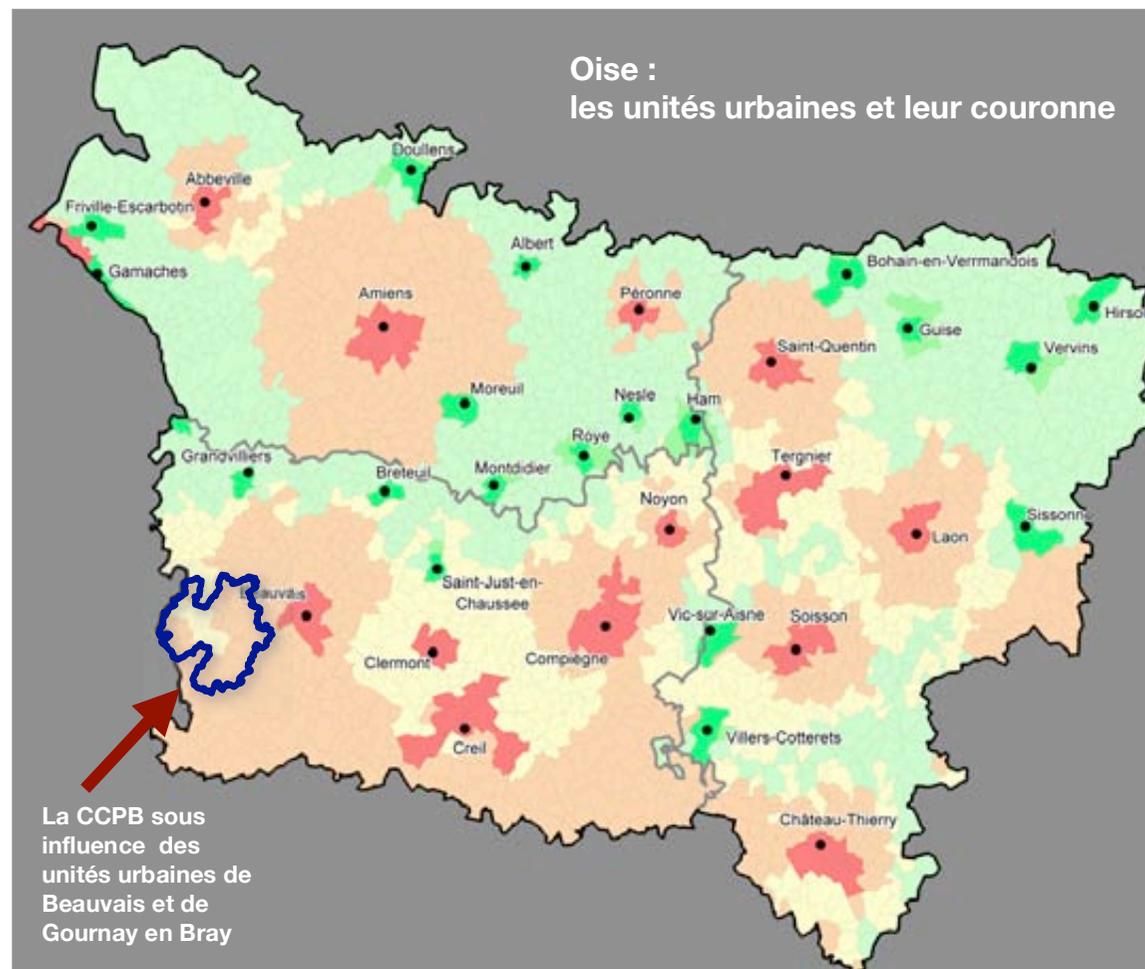


L'ACCES AUX EQUIPEMENTS ET AUX SERVICES A LA POPULATION

Ce chapitre n'a pas vocation à dresser un inventaire exhaustif des équipements du Pays de Bray, mais plutôt à donner un aperçu des éléments les plus significatifs et des dynamiques sur le territoire.

Il s'appuie d'une part, sur l'inventaire communal de 1998, réalisé par l'INSEE qui constitue à ce jour le document le plus complet sur l'offre existante puisqu'il répertorie de façon homogène et exhaustive l'ensemble des équipements et services des communes françaises et d'autre part, sur l'ensemble des données fournies par la CCPB sur ces questions. Les réunions thématiques à venir permettront d'enrichir le panorama et d'intégrer au SCOT l'ensemble des ambitions intercommunales sur la question.

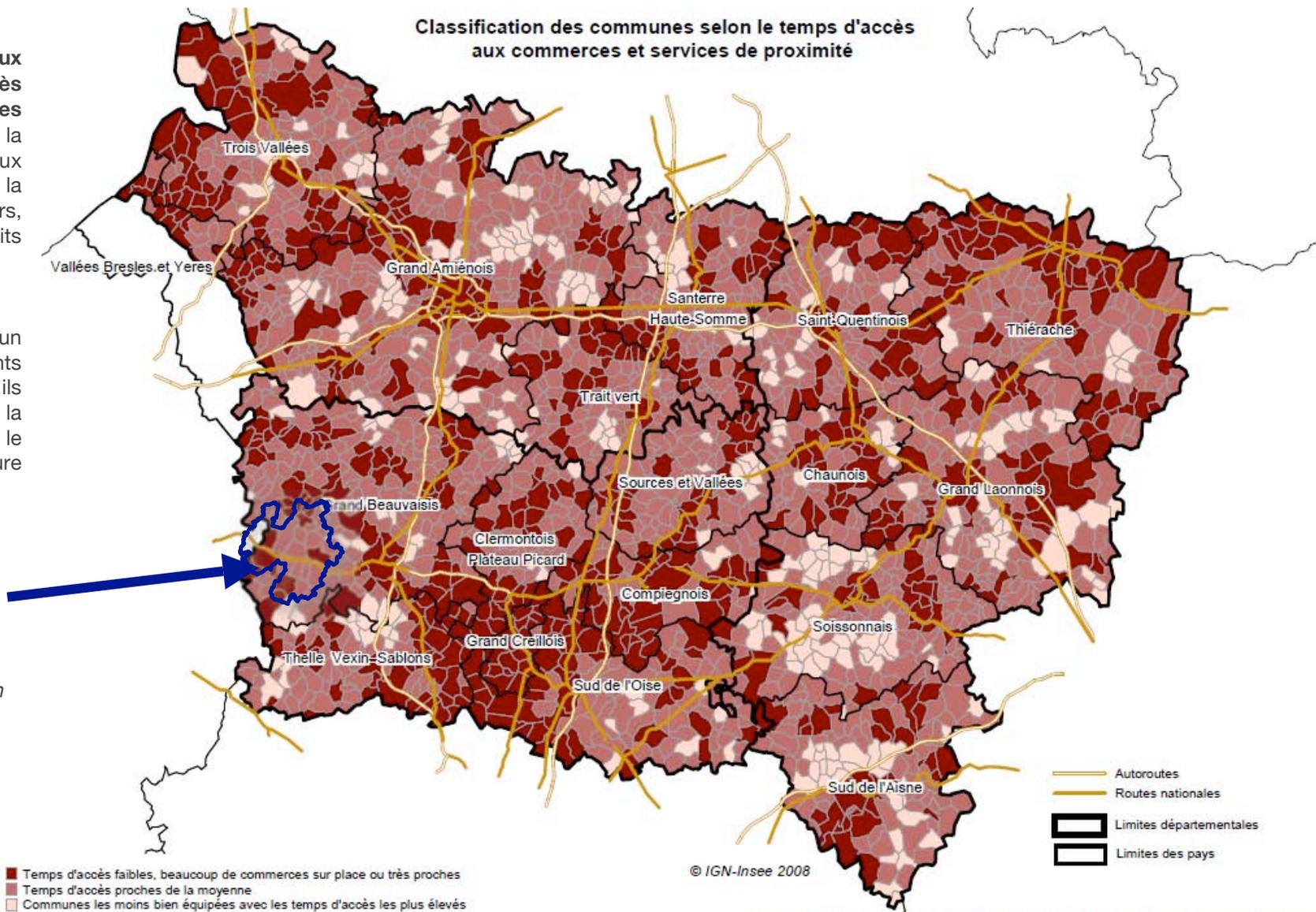
Pour mémoire, le SCOT doit fixer les futurs grands équipements et services publics dont le territoire aura besoin au cours des 10 prochaines années en regard de sa croissance démographique, urbaine, économique, de l'évolution des modes de déplacement, et des réflexions menées à un échelon plus vaste (Grand Beauvaisis, etc.).



Un des principaux enjeux est de garantir l'accès équitable aux services publics : l'éducation, la santé, les services sociaux et administratifs, la culture, les loisirs, représentent des droits pour chacun.

S'appuyant sur un ensemble d'équipements et d'infrastructures, ils doivent donc trouver la meilleure répartition sur le territoire et la meilleure accessibilité.

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Bray, les communes de Flavacourt et Le Vaumain sont les moins bien équipées avec les temps d'accès les plus élevés



Sources : REE 2007, BPE 2007, Distancier ODOMATRIX - INRA, UMR1041 CESAER

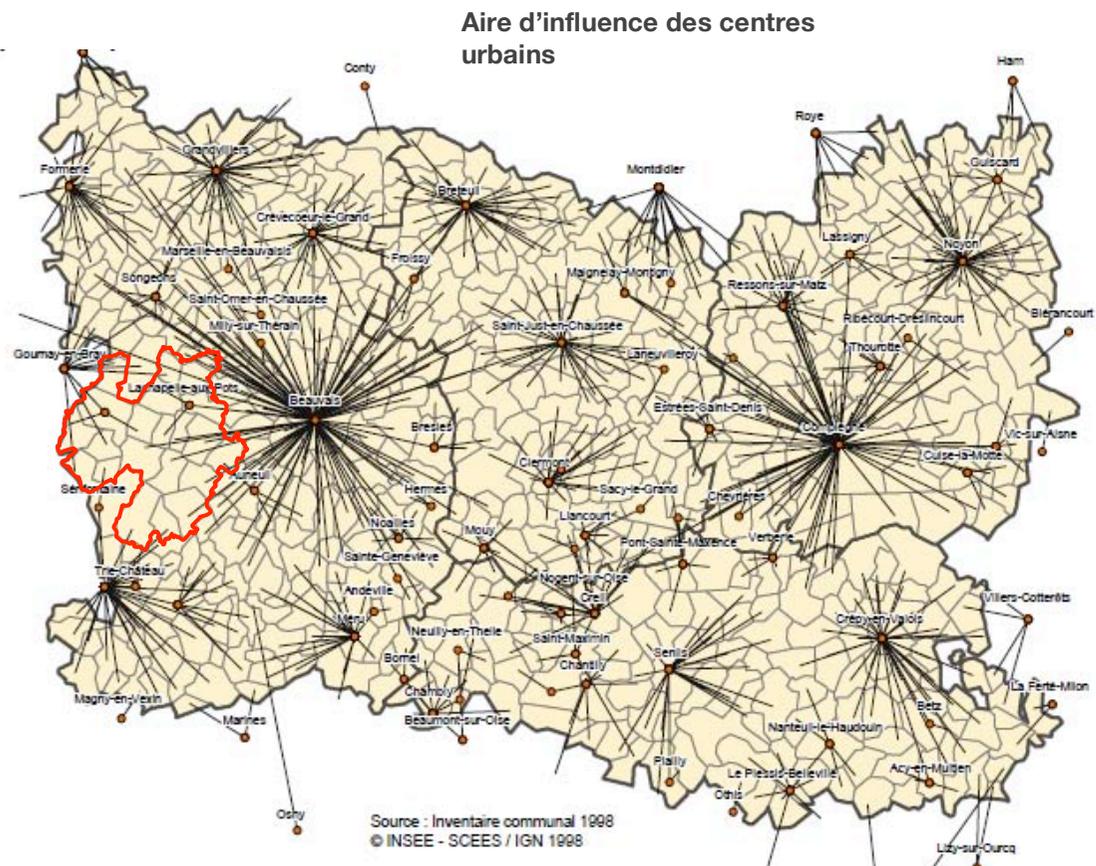
Un bon niveau d'équipements et de services de proximité ...relayés par une offre plus large dans les villes voisines

Dans l'ensemble, le Territoire du Pays de Bray est assez bien doté au regard du niveau d'équipements, que ce soit dans les domaines des commerces et services de proximité, de l'éducation ou de la santé, le manque de services en milieu rural étant compensé par la proximité de Beauvais et de Gournay-en-Bray.

Les communes du Coudray Saint-Germer, La Chapelle aux Pots, Saint-Germer de Fly et Sérifontaine constituent de petits pôles de proximité et bénéficient à ce titre d'un certain nombre d'équipements et de services de proximité.

En revanche, la taille relativement modeste des autres communes du Pays de Bray limite la mise en place de tels services, qui se réduisent donc souvent à la Mairie, l'église, l'école, des terrains de jeux et une salle polyvalente.

La carte ci-contre présente l'aire d'influence des centres urbains. C'est dans ceux-ci que se rendent habituellement les habitants pour profiter des services, équipements ou loisirs qu'ils ne trouvent pas dans leur propre commune. (Les déplacements à titre professionnel ne sont pas pris en compte).



Une bonne diversité et densité de l'offre commerciale dans les bourgs, particulièrement dans le secteur alimentaire

La Communauté de Communes du Pays de Bray possède la spécificité d'avoir un maillage régulier de petites centralités commerciales avec une offre alimentaire de proximité. La présence de plusieurs communes de 1 000 habitants ainsi qu'un transit important favorisent le maintien d'une offre centrée autour d'épiceries et de commerces de bouche.

Ainsi l'alimentation de proximité, qu'il s'agisse d'alimentation générale, de boulangerie / pâtisserie ou de boucherie / charcuterie est plutôt bien représentée dans la CC du Pays de Bray pour des communes de cette taille.

Au total, le territoire compte 8 Boulangerie / Pâtisserie, 10 boucheries charcuteries ainsi que 6 magasins d'alimentation générale.

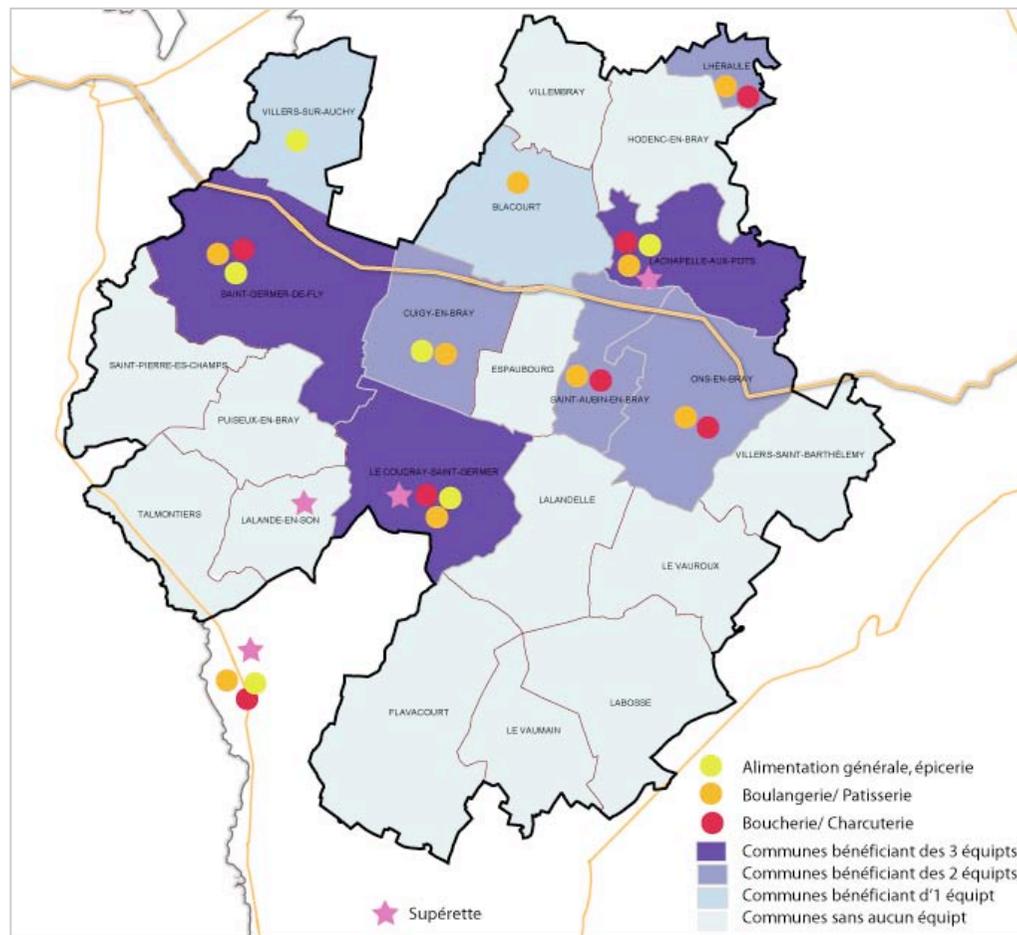
On dénombre 4 pôles de proximité sur le territoire avec présence d'une petite locomotive alimentaire : La Chapelle aux Pots, Le Coudray St Germer, St Germer de Fly et Sérifontaine (hors CCPB)

L'accès aux moyennes et grandes surfaces commerciales s'effectue dans les villes voisines de Beauvais, Gournay et Sérifontaine.

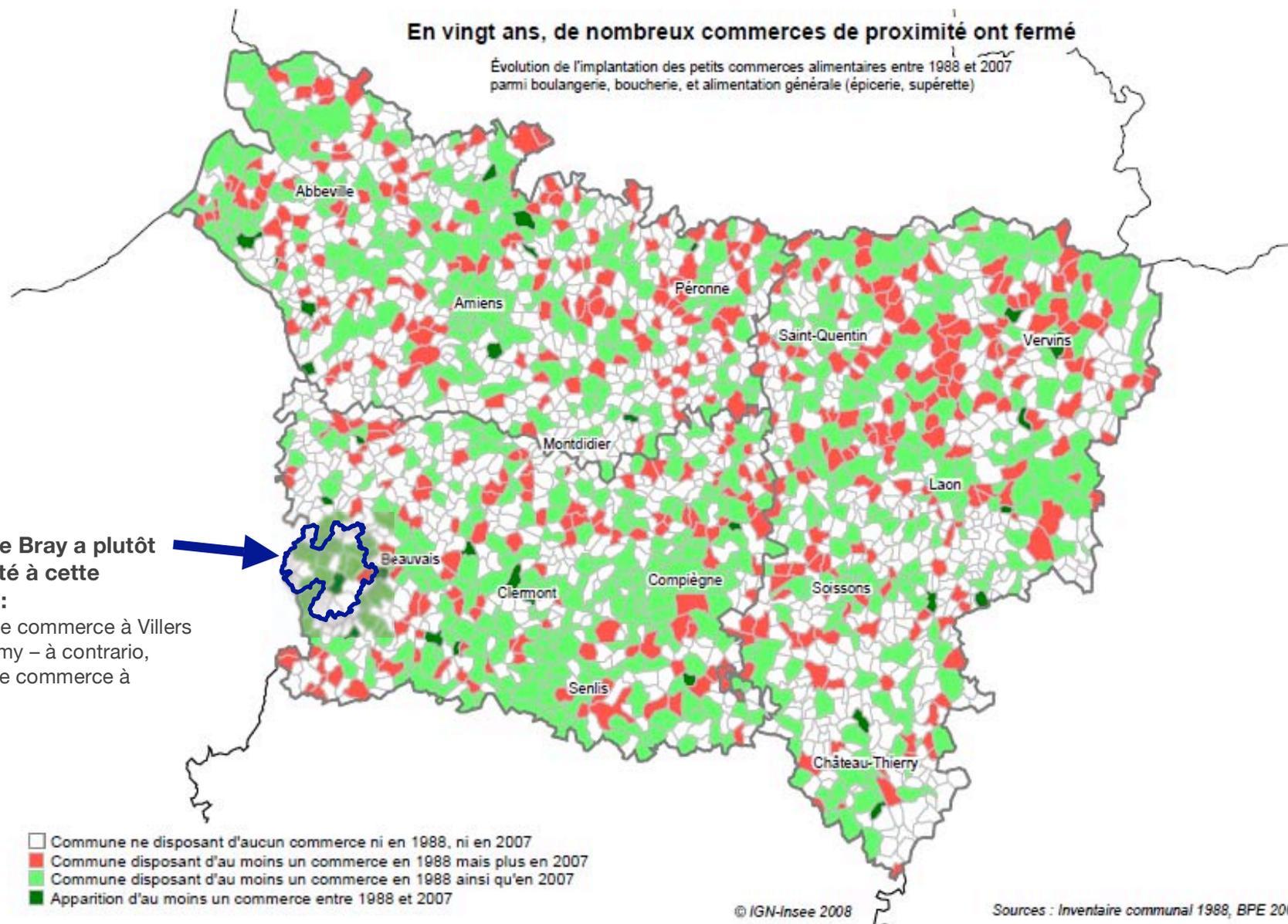
Les marchés se situent à Auneuil (dimanche matin), Gournay en Bray (mardi, vendredi et dimanche matin), Beauvais (mercredi et samedi),

Gisors (lundi et vendredi matin), Forges les Eaux (jeudi et dimanche matin).

Commerces alimentaires de proximité de la Communauté de Communes

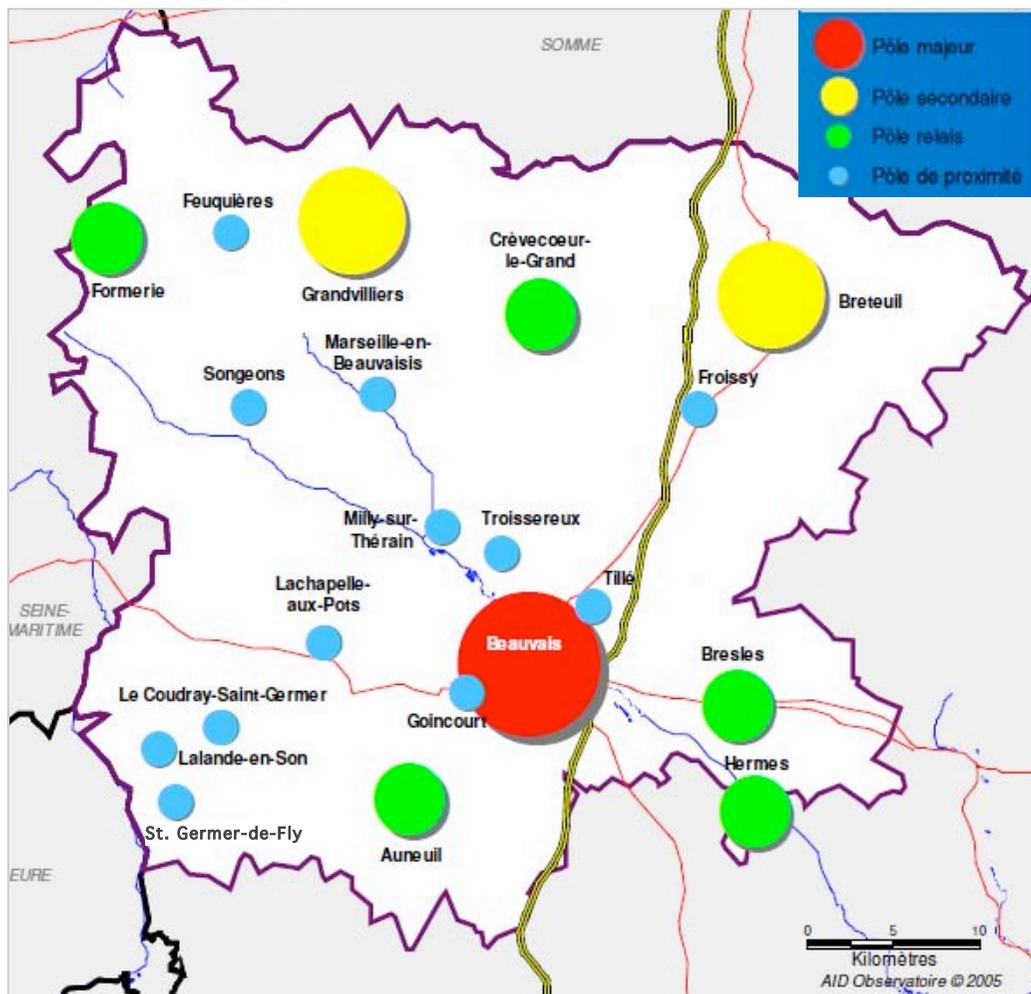


Source : Inventaire communal insee



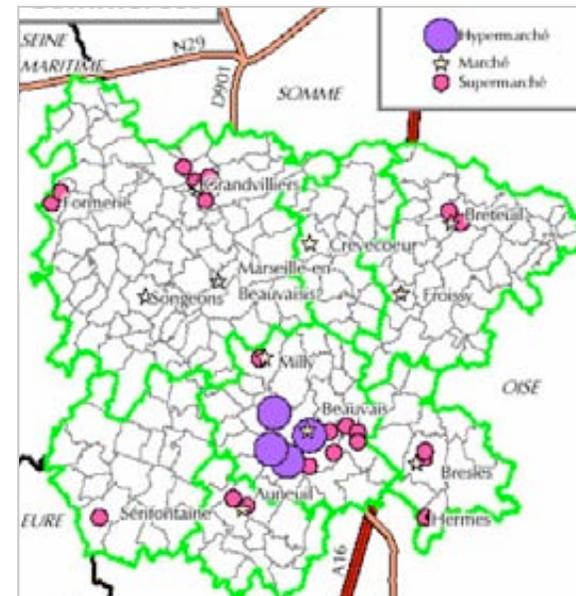
Le Pays de Bray a plutôt bien résisté à cette tendance :
fermeture de commerce à Villers St Barthélémy – à contrario, ouverture de commerce à Lalandelle.

Polarités commerciales au sein du Grand Beauvaisis



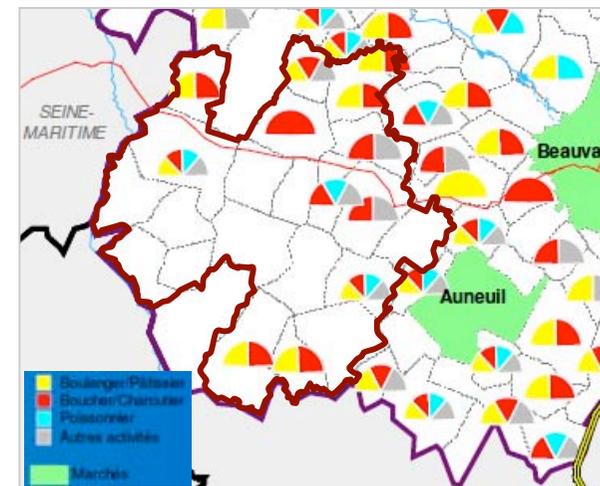
Source : Etude commerce, artisanat et tourisme sur le Grand Beauvaisis, 2005

Commerces : moyennes et grandes surfaces - marchés



Source : Etude transport et déplacements sur le Grand Beauvaisis, 2005

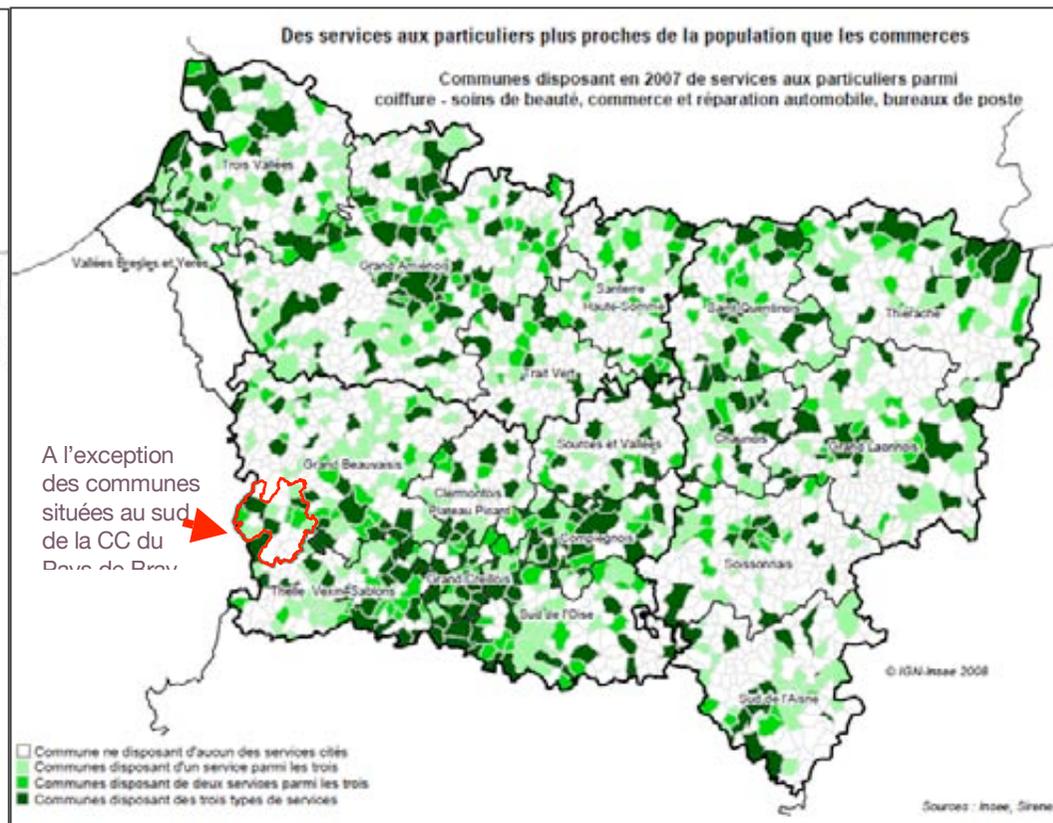
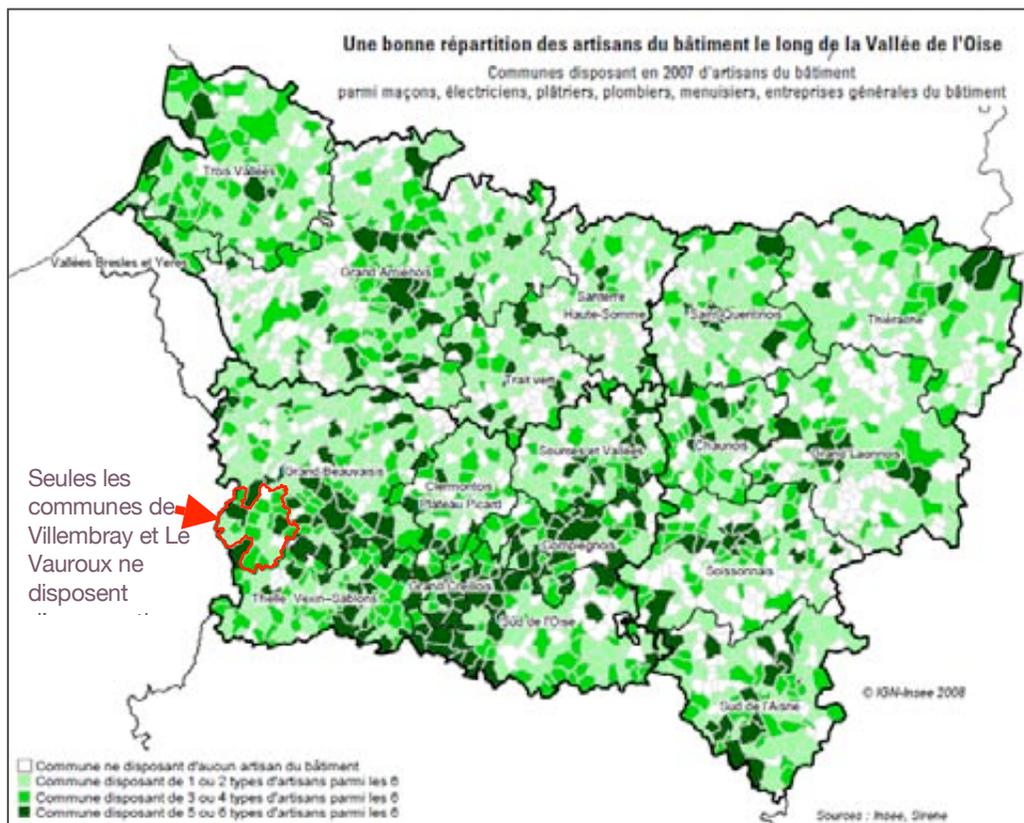
Zoom sur le Pays de Bray : activité des tournées

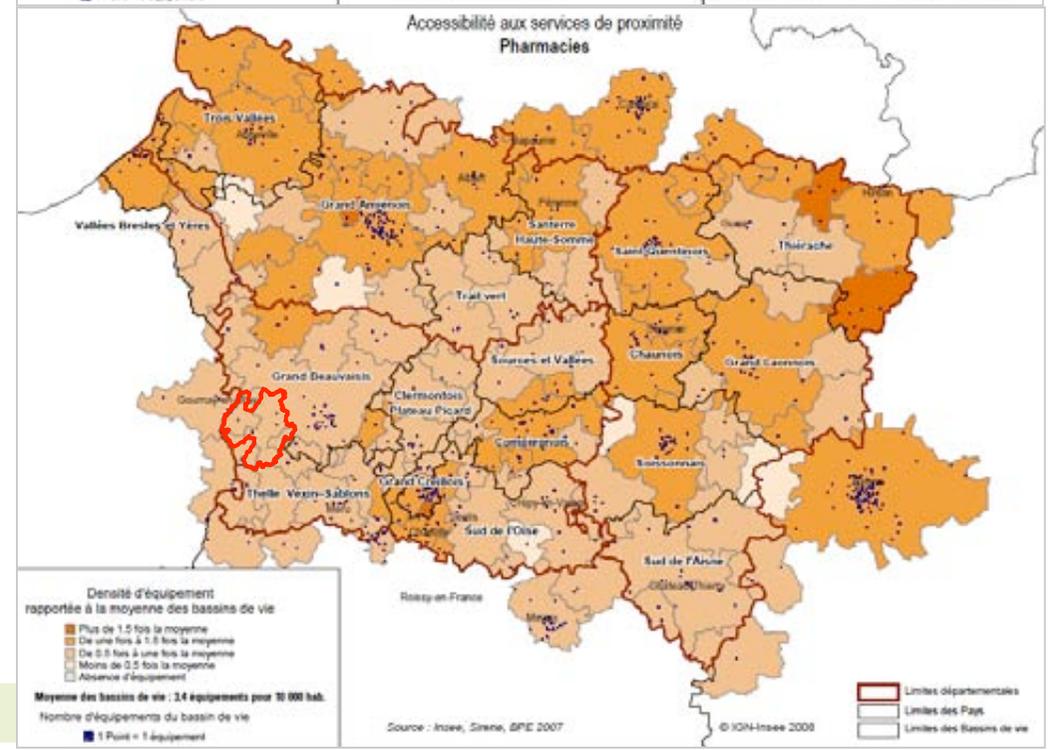
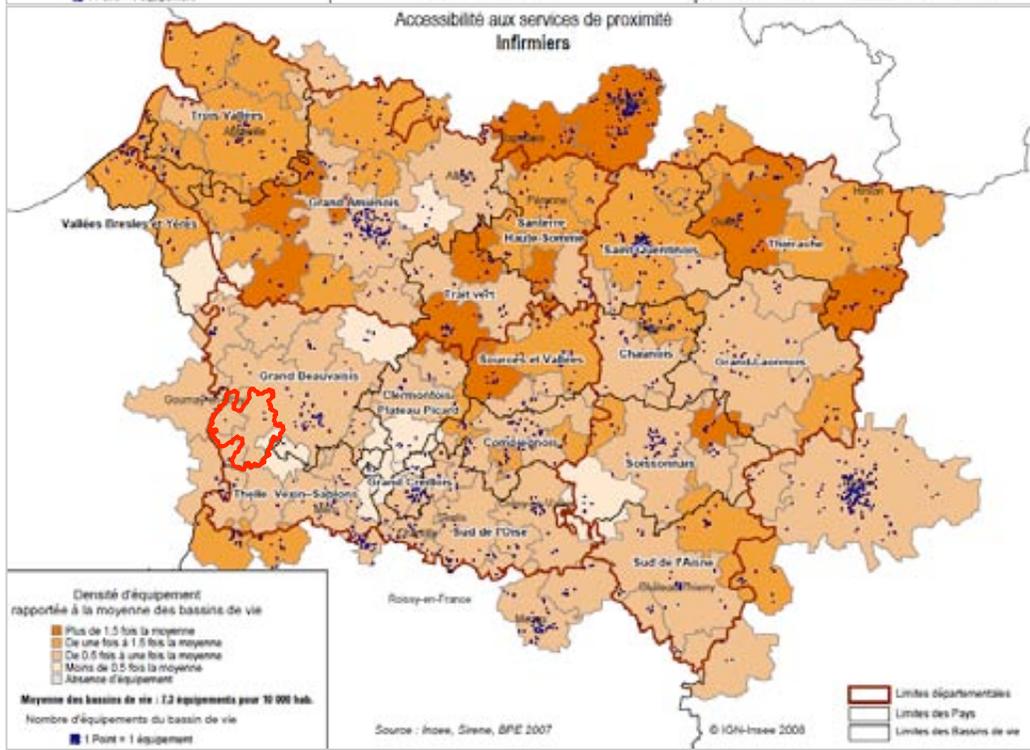
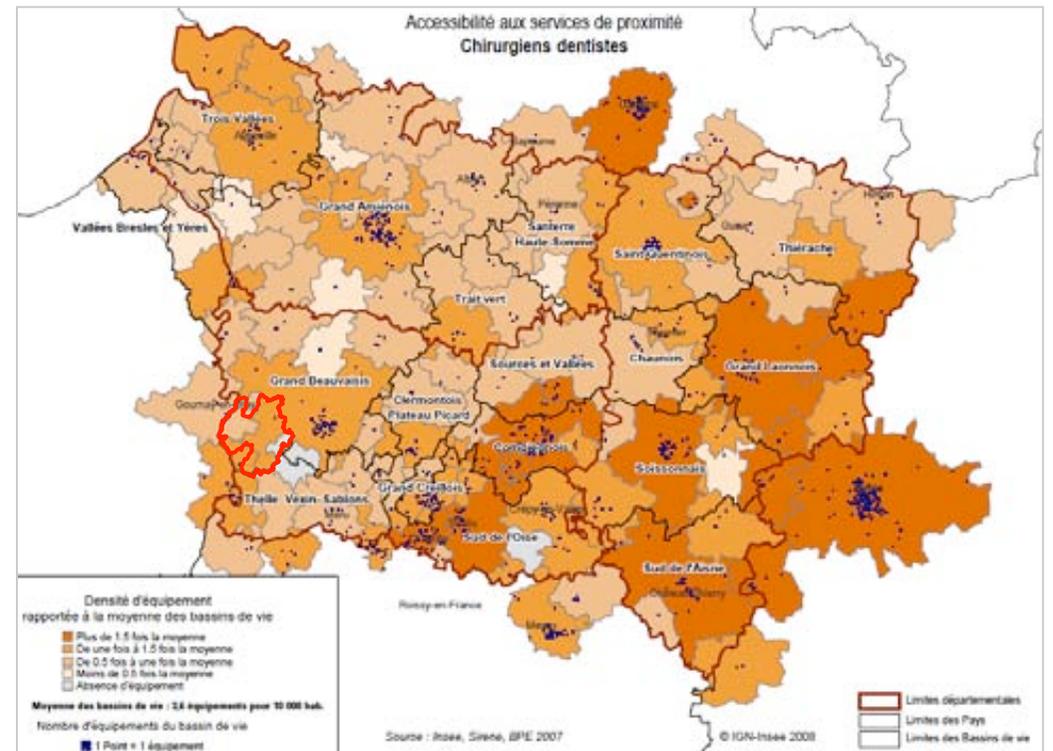
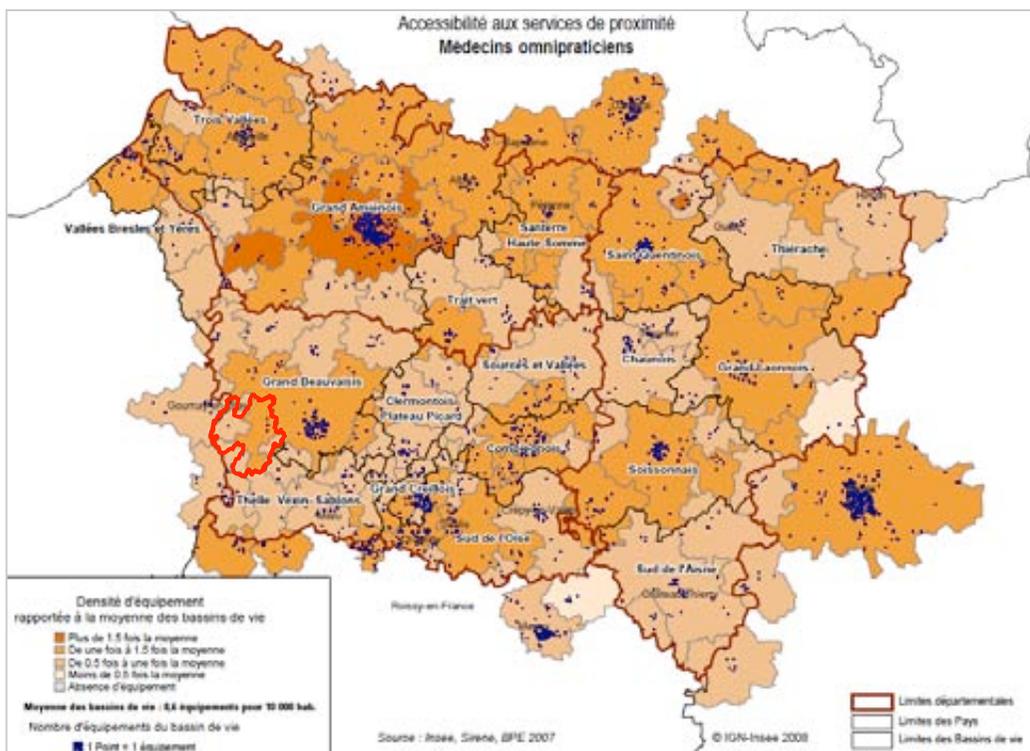


Source : Etude commerce, artisanat et tourisme sur le Grand Beauvaisis, 2005

Une forte présence d'artisans

Les services à la personne (coiffeurs, ...) ainsi que les services généraux (Poste, artisans, restaurants, cafés, ...) sont également bien représentés





L'accueil de la petite enfance (0 à 6 ans)

Une seule structure d'accueil pour l'ensemble de la CC du Pays de Bray

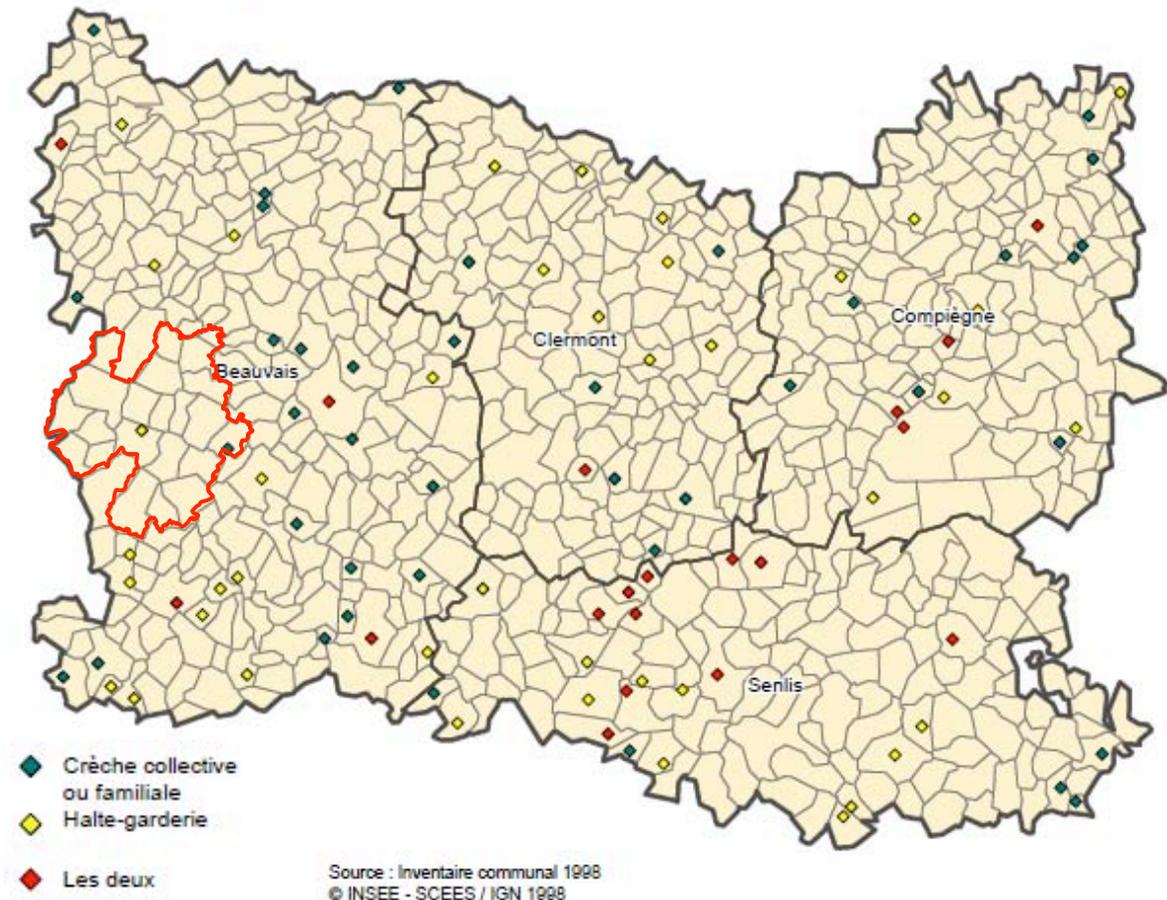
Située au Coudray-Saint-Germer, la halte-garderie intercommunale "Am Stram Gram" a une capacité d'accueil pour 10 enfants âgés de 6 mois à 6 ans. Elle répond essentiellement à des demandes de garde ponctuelle. Ouverte de 9h à 12h30 du mardi au vendredi, ouverte pendant les vacances scolaires. Fermeture en août.

Force est de constater que cette structure d'accueil a des difficultés à répondre aux demandes affluentes des parents et que les horaires d'accueil ne correspondent pas nécessairement à la réalité des besoins.

Afin de répondre à la fois aux impératifs de mise aux normes des bâtiments et aux besoins de diversification des modes de garde, la collectivité prévoit la construction d'une nouvelle structure Petite Enfance à vocation intercommunale. Une étude de faisabilité architecturale, fonctionnelle, technique et financière devrait préalablement être lancée afin de définir la nature précise du projet et ses modalités de mise en oeuvre.

Le mode de garde le plus courant reste le recours aux assistantes maternelles. La CC du Pays de Bray en compte environ 150 (170 en intégrant Sérifontaine).

Crèches et haltes-garderies sur le territoire



L'accueil périscolaire (3/11 ans)

Des centres d'accueil périscolaire bien répartis sur le territoire

L'évolution des modes de vie où les deux conjoints travaillent très souvent hors de leur commune de résidence et la multiplication des familles monoparentales posent le problème de l'accueil des enfants pour la journée (restauration le midi) et en dehors du cadre scolaire (garderie le soir).

Un certain nombre de communes (ou regroupement de communes) dispose de centres d'accueil périscolaire :

Un centre de Loisirs qui ne répond pas à tous les besoins

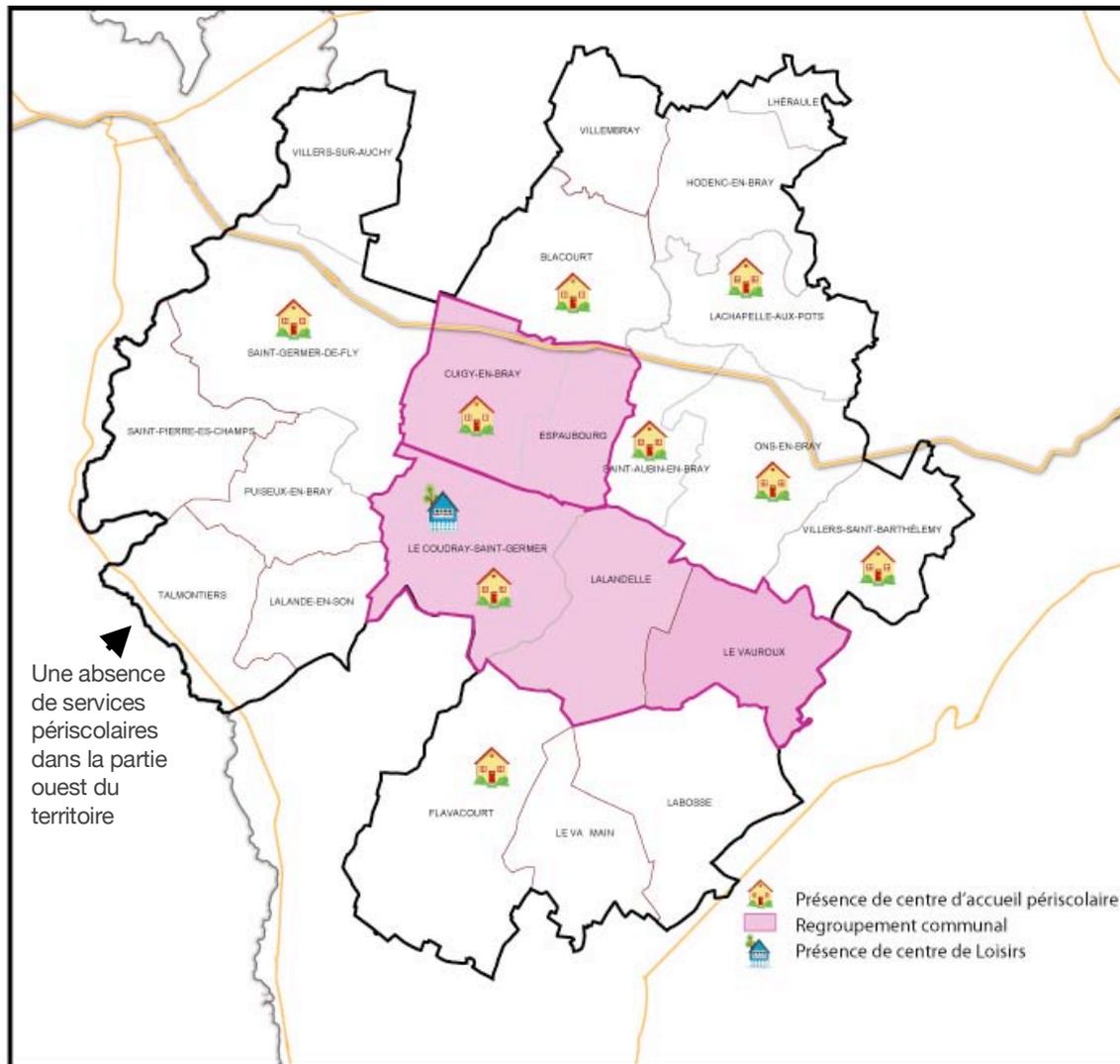
Par ailleurs, un Centre de Loisirs localisé au Coudray Saint Germer propose des activités de loisirs le mercredi, le week-end et pendant les vacances : le Centre Social Rural Intercommunal (mercredi loisirs, ateliers nutrition, ateliers dessin, danse rythmique, bibliothèque,...).

Une convention de partenariat le lie à la commune de Villers Saint-Barthélémy.

Cependant, deux constats s'imposent :

- Le manque d'activités culturelles et de loisirs à l'année.
- Le manque de structures d'accueil pour les enfants pendant les vacances scolaires (principalement l'été).

Localisation des centres d'accueil périscolaire et de loisirs sur le territoire



Source : CC du Pays de Bray

L'enseignement

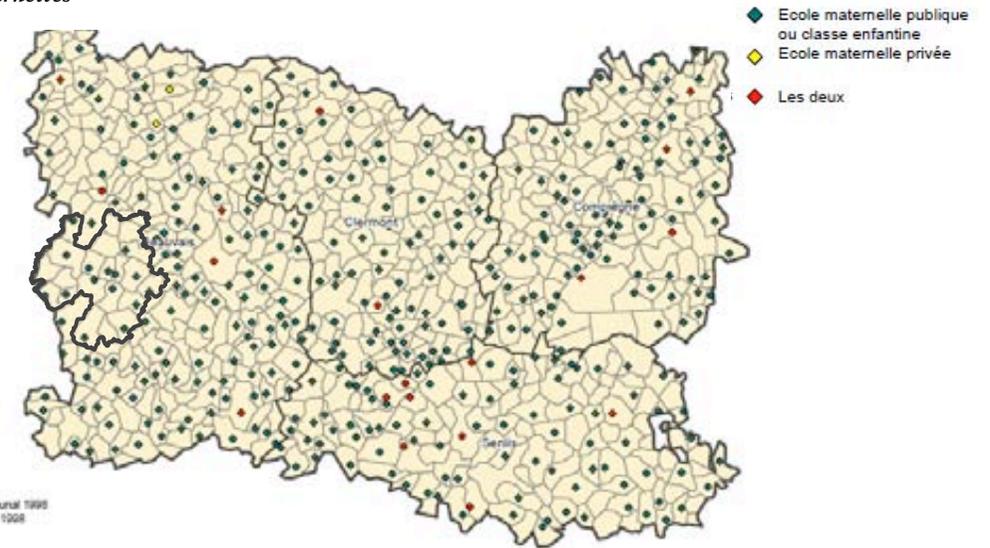
La structure de l'enseignement du premier degré montre un territoire bien équipé en écoles maternelles et élémentaires. Chaque commune dispose d'une solution éducative, soit sous la forme de classes communales, soit par la mise en place de regroupement pédagogique intercommunal.

LISTE DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DU TERRITOIRE DU PAYS DE BRAY

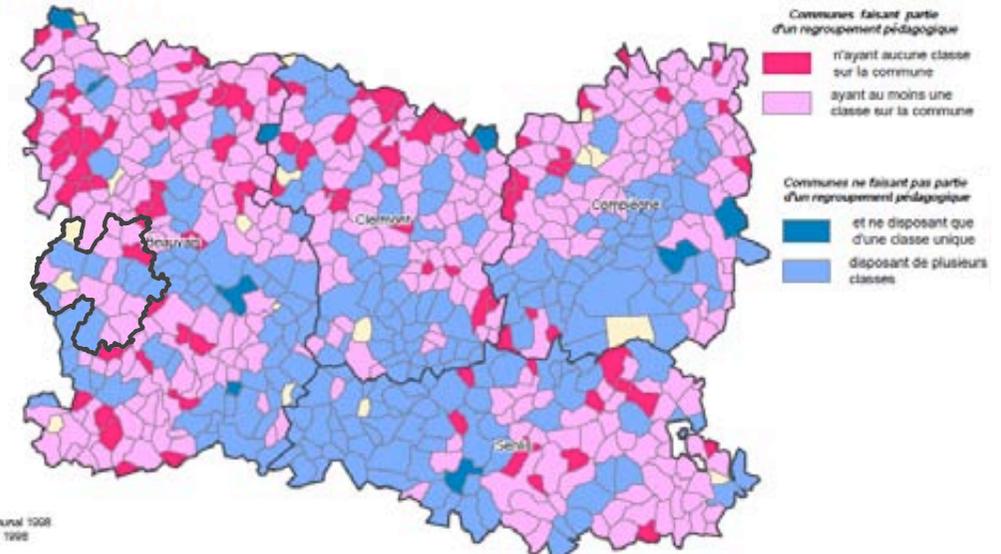
COMMUNES	Type d'école	Effectifs		Regroupement
		Elèves	Professeurs	
BLACOURT	1 école primaire			avec Espaubourg
LE COUDRAY ST GERMER	1 école primaire , 1 école maternelle		5	avec Lalandelle, le Vauxroux
CUIGY EN BRAY	1 école			
ESPAUBOURG	1 école communale	125	5	avec Blacourt
FLAVACOURT	1 école primaire , 1 école maternelle	103	4	OUI
HODENC EN BRAY	1 école			avec La Chapelle aux Pots
LA BOSSE	1 école			avec le Vaumain
LA CHAPELLE AUX POTS	2 écoles primaires , 1 école maternelle	240	8	avec Hodenc en Bray
LA LANDELLE	1 école			avec Le Coudray, Le Vauxroux
LA LANDE EN SON	1 école primaire , 1 école maternelle	95	4	avec Puisseux en Bray
LHERAULE				
ONS EN BRAY	1 école primaire , 1 école maternelle	133	5	
PUISEUX EN BRAY	1 école			avec La Lande en Son
ST AUBIN EN BRAY	2 écoles, 1 collège			
ST GERMER DE FLY	1 école primaire , 1 école maternelle	210	8	
SAINTE PIERRE ES CHAMPS	1 école	150	8	avec Neufmarché , Martagny , Bouchevillers, Ememont la Villette
TALMONTIERS	1 école primaire , 1 école maternelle			
LE VAUMAIN	1 école			avec La Bosse
LE VAUROUX	1 école primaire			avec Le Coudray, Lalandelle
VILLEMURAY	1 école			avec Villers sur Auchy, Hannaches, Senantes
VILLERS SUR AUCHY	1 école	150	6	avec Hannache, Senantes, Villemuray
VILLERS ST BARTHELEMY	1 école primaire			
SERIFONTAINE	2 écoles primaires , 1 école maternelle			

Enquête dans le cadre de l'élaboration du SCOT du Pays de Bray

Les écoles maternelles



Les écoles primaires publiques



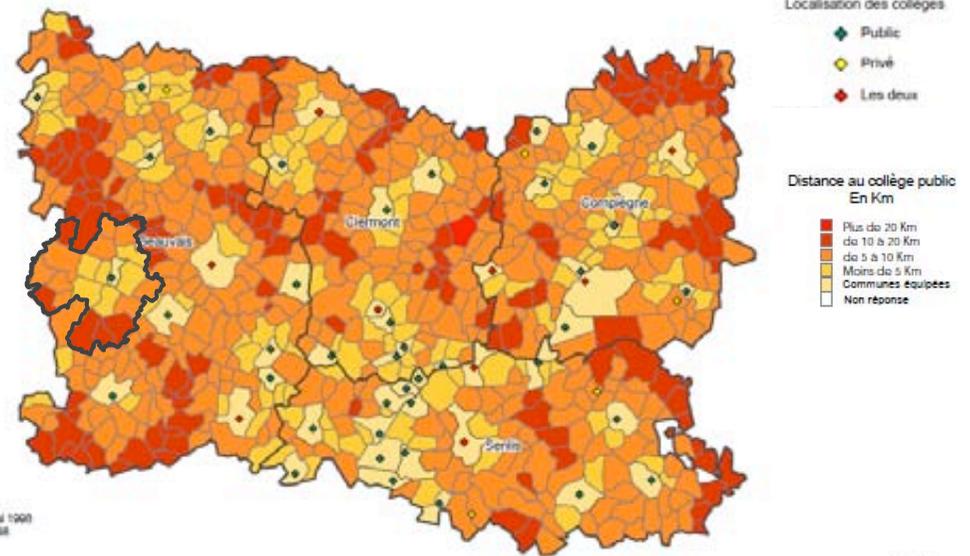
Pour le **second degré**, le Pays de Bray comprend un collège public, Les Fontainettes à Saint-Aubin en Bray, qui compte 23 classes.

Proche de la R.N. 31, il accueille environ 600 élèves issus principalement de la Communauté de Communes.

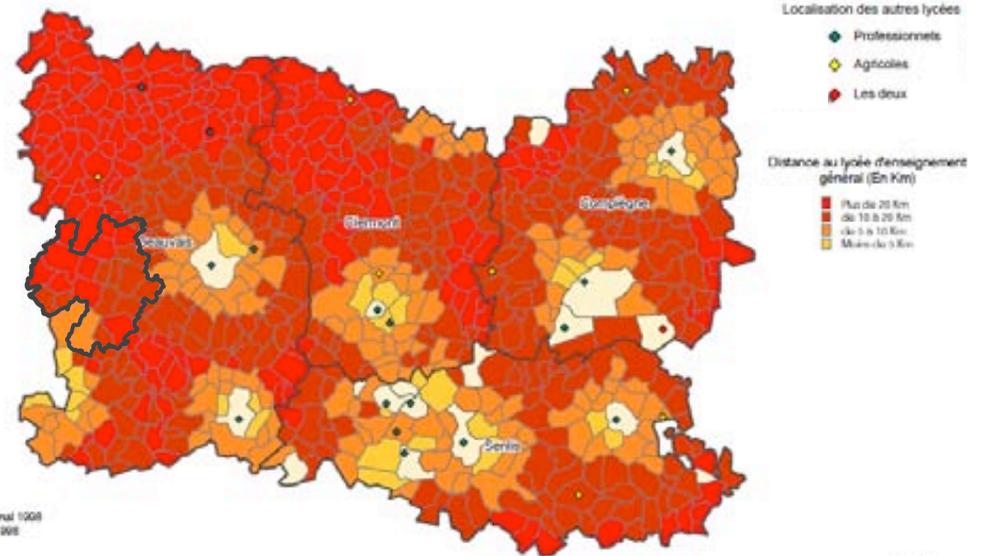
Au lycée, les élèves doivent se rendre à Beauvais ou à Gournay en Bray pour étudier.

Il n'y a **pas d'établissement d'enseignement supérieur** dans le Pays de Bray, ce qui impose aux jeunes de poursuivre leurs études dans les grandes agglomérations voisines : Beauvais, Amiens, Paris ou encore Rouen.

Les collèges



Les lycées



Actions en faveur de l'insertion, la formation et l'emploi

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays du Grand Beauvaisis

Association qui fédère sur son territoire les partenaires publics et privés pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action en faveur de l'emploi et de la formation.

Implantée à Beauvais, elle dispose d'une antenne inaugurée en 2009 sur le Territoire du Pays de Bray dans la ZA du Grand Pré à la Chapelle aux Pots.

Elle a pour missions :

- D'aider les demandeurs d'emploi, salariés, scolaires dans leurs démarches,
- D'accompagner les entreprises dans leurs mutations économiques et sociales en proposant des solutions innovantes en matière de formation ainsi que leur financement.
- De faciliter l'accès à l'emploi et l'orientation vers les organismes relais.
- D'accompagner les porteurs de projet dans leurs démarches.
- De proposer un accompagnement par un professionnel pour engager une démarche de bilan de compétences.

Le Centre Social du Coudray Saint Germer

Il propose des modules de formations et d'activités auprès de certains publics en difficulté

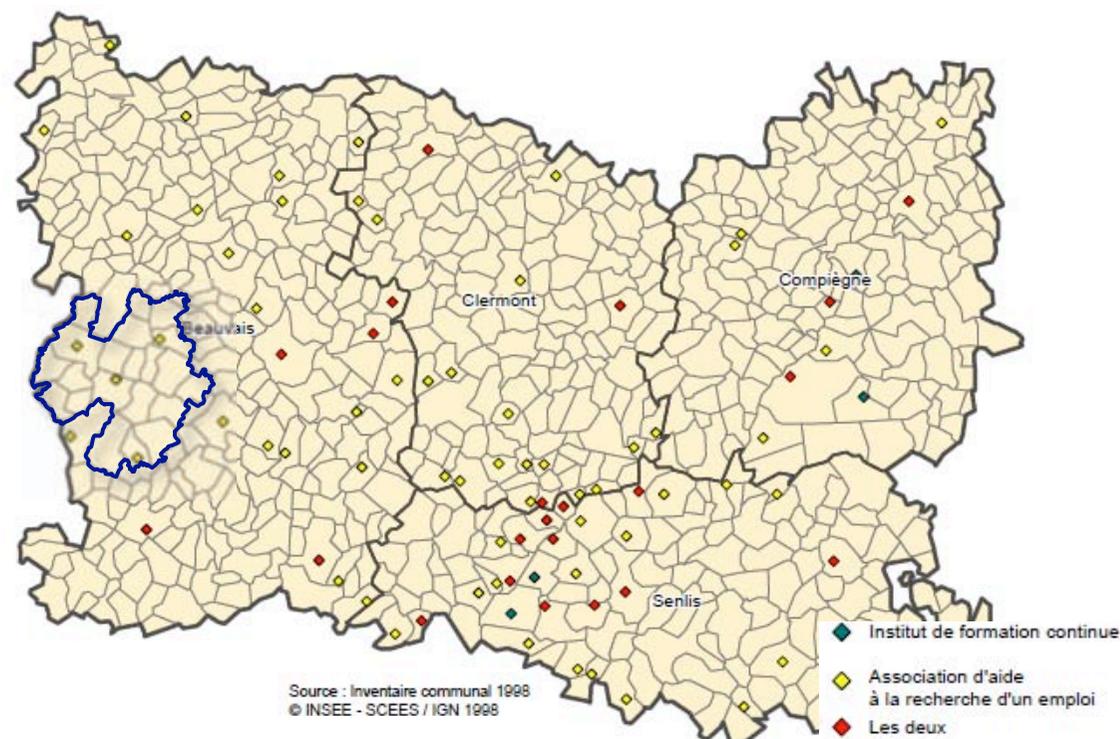
La mise en place d'un réseau de plateformes multimédias

L'objectif est de permettre l'accès aux Nouvelles Technologies (Internet) et de dispenser des cours d'informatique. Quatre lieux sont pressentis : Le Coudray Saint Germer, Sérifontaine, Saint Germer de Fly et La Chapelle aux Pots.

A signaler, une initiative privée qui œuvre pour l'emploi et l'insertion par l'activité économique: **la maison d'économie solidaire (MES)**. Elle structure des activités de sensibilisation et de formation (aussi bien auprès des demandeurs d'emploi que des entrepreneurs) :

- le tourisme vert et les métiers liés à l'environnement,
- la revitalisation et le développement de l'artisanat,
- les métiers des services à la personne et aux entreprises.

Présence d'un institut de formation continue et d'une association d'aide à la recherche d'emploi



L'accueil et les services aux personnes âgées

Comme l'ensemble de la société française, la population du Territoire du Pays de Bray a tendance à vieillir et les personnes de plus de 60 ans représentent aujourd'hui 17,3 % de la population totale (inférieur à la moyenne nationale).

Les structures d'accueil

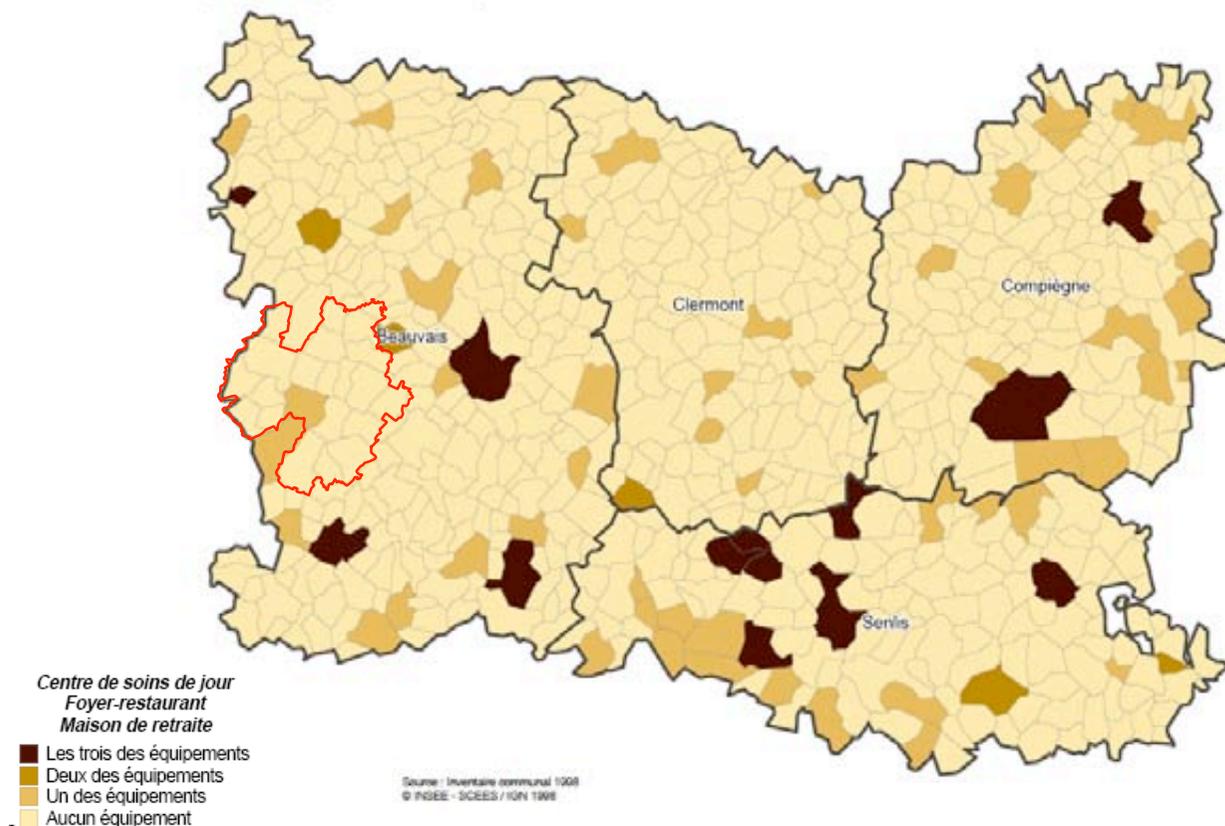
En termes d'accueil, le Coudray Saint Germer (L'argillier) est l'unique commune du périmètre de Scot disposant d'une maison de retraite. Sa capacité d'accueil s'élève à 25 lits, ce qui est peu. Dans les alentours, des établissements sont implantés à Sérifontaine, Beauvais, Chaumont-en-Vexin, Gournay en Bray et Trie Château.

Deux remarques sont à faire en ce domaine :

- L'entrée de plus en plus tardive dans les établissements génère un besoin en médicalisation croissant,
- La demande en matière d'accueil de jour, si elle est encore faible actuellement, ira en augmentant.

Un des enjeux pour le territoire consiste à anticiper les besoins à venir en renforçant l'offre d'accueil dans ce domaine tout en développant des solutions appropriées aux besoins de la population.

Action sociale pour les personnes âgées : les établissements



Le foyer logement est une formule intermédiaire entre le domicile et l'hébergement collectif. Il offre aux personnes âgées valides et autonomes un logement indépendant (de type F1 ou F2) avec la possibilité d'utiliser des services collectifs : restauration, animation, blanchisserie, coiffure.

Les résidences avec services offrent la possibilité de louer ou d'acheter un logement, du studio au deux ou trois pièces. Elles permettent de bénéficier également de services facultatifs payants comme la restauration, les loisirs, l'entretien du logement, le pressing...

L'accueil familial est une formule d'hébergement pour les personnes âgées ou pour des personnes handicapées adultes. La loi organise cet accueil par des particuliers à leur domicile, à titre habituel et onéreux. Les familles sont agréées et contrôlées par le Conseil Général de leur département. Les agréments sont délivrés pour l'accueil permanent ou intermittent de 1 à 3 personnes.

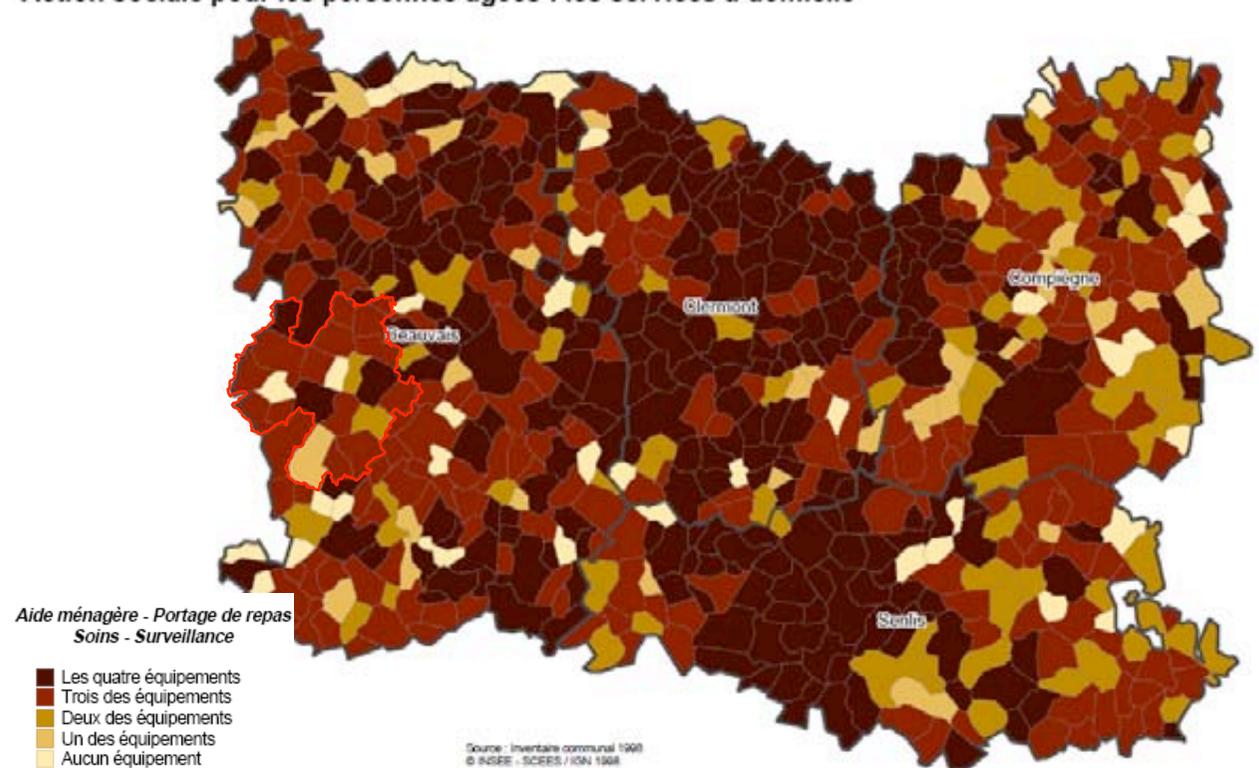
Les services aux personnes âgées

En termes de services, l'offre est restreinte puisqu'elle se limite à une seule initiative privée : la MES qui propose du portage de repas à domicile, de l'aide ménagère, administrative, etc.

Afin de favoriser le maintien des personnes à domicile sur l'ensemble du territoire et de renforcer l'offre existante, l'émergence d'initiative publiques (Centre Social Rural du

Coudray Saint Germer ?) et privées visant à développer les services aux personnes âgées et dépendantes ainsi que les métiers d'auxiliaire de vie, de kinésithérapeute, etc. pourrait constituer un des objectifs du Scot.

Action sociale pour les personnes âgées : les services à domicile



L'accueil et les services aux personnes handicapées

Aucune structure ni service n'est identifié sur le territoire de Scot. Des solutions d'accueil existent à Beauvais.

Sport, culture et loisirs

Les équipements culturels de proximité sont les suivants :

- Musée de la poterie à la Chapelle aux Pots,
- Musée des Arts et Traditions Populaires à Saint-Germer de Fly,
- 2 cinémas ruraux (1 séance par mois) à la Chapelle aux Pots et au Coudray-Saint-Germer.

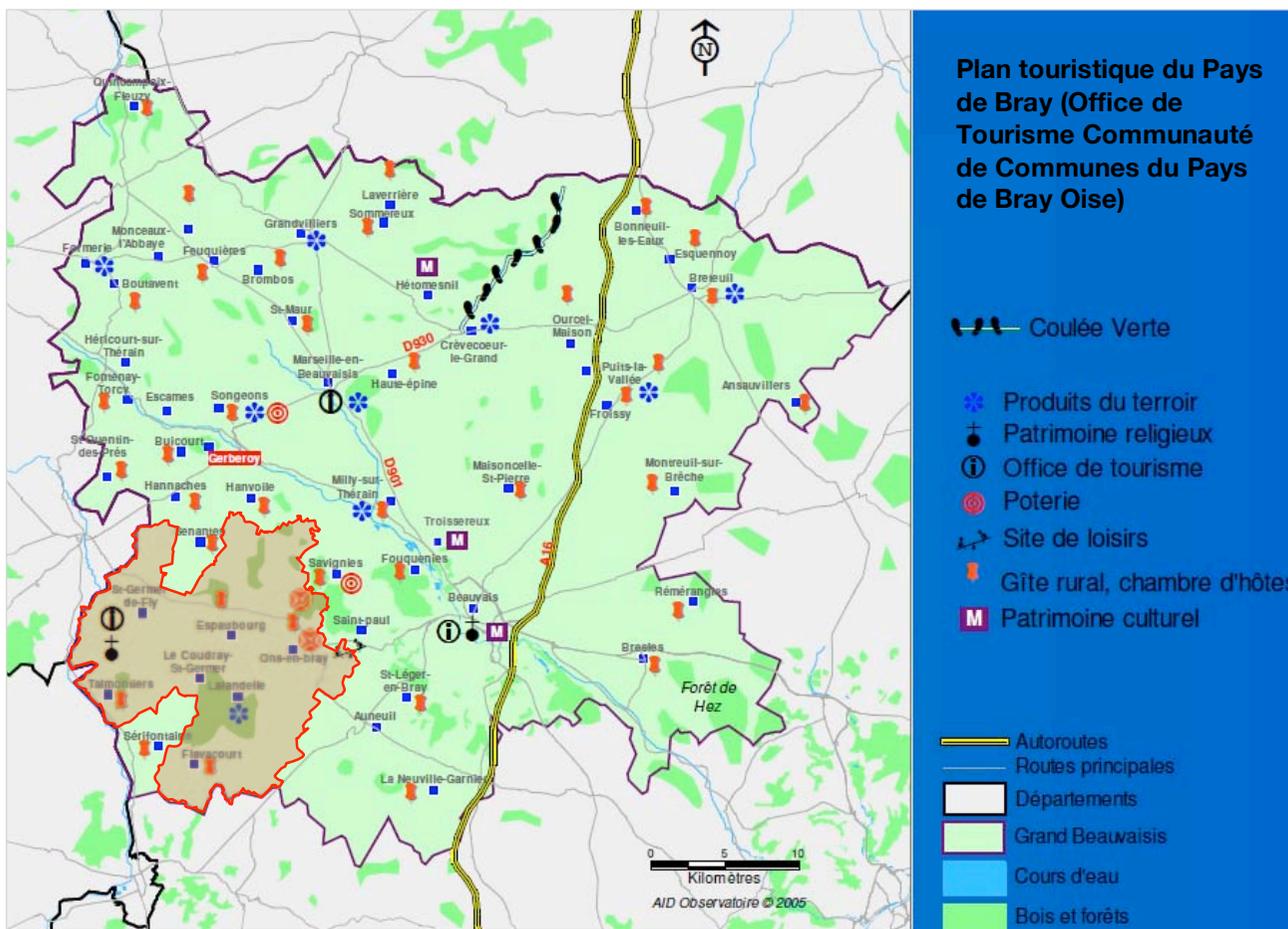
A cette offre culturelle s'ajoute un réseau de bibliothèques (salle souvent attenante à la Mairie) et de salles communales (dénommées selon les cas salle des fêtes, salle polyvalente ou salle socioculturelle) sur l'ensemble du territoire.

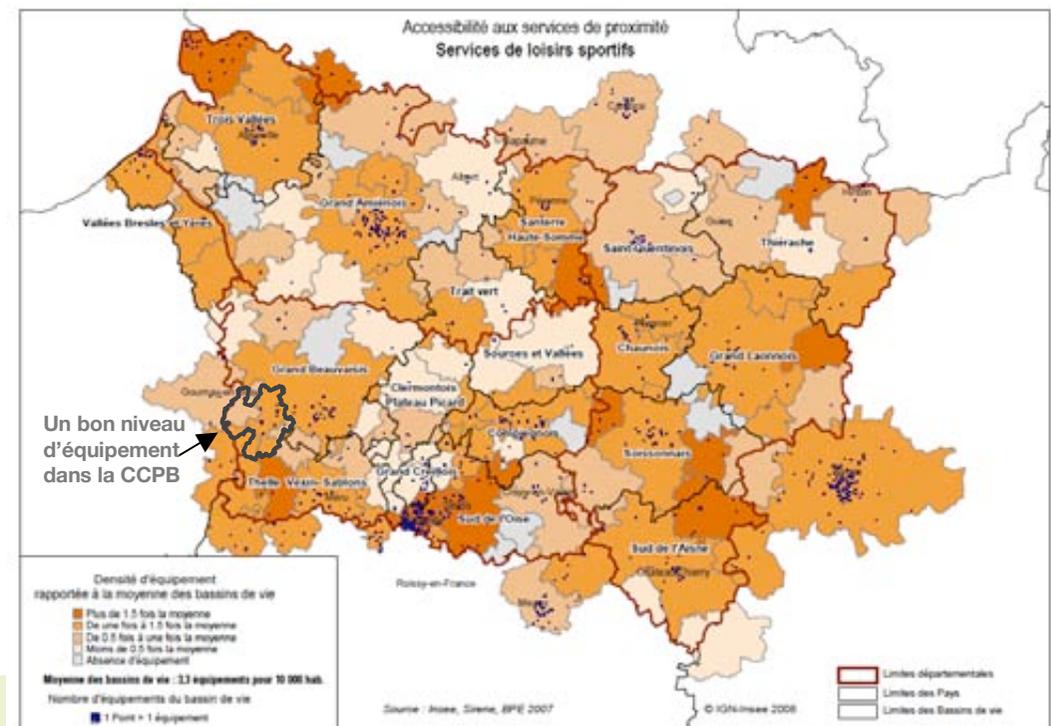
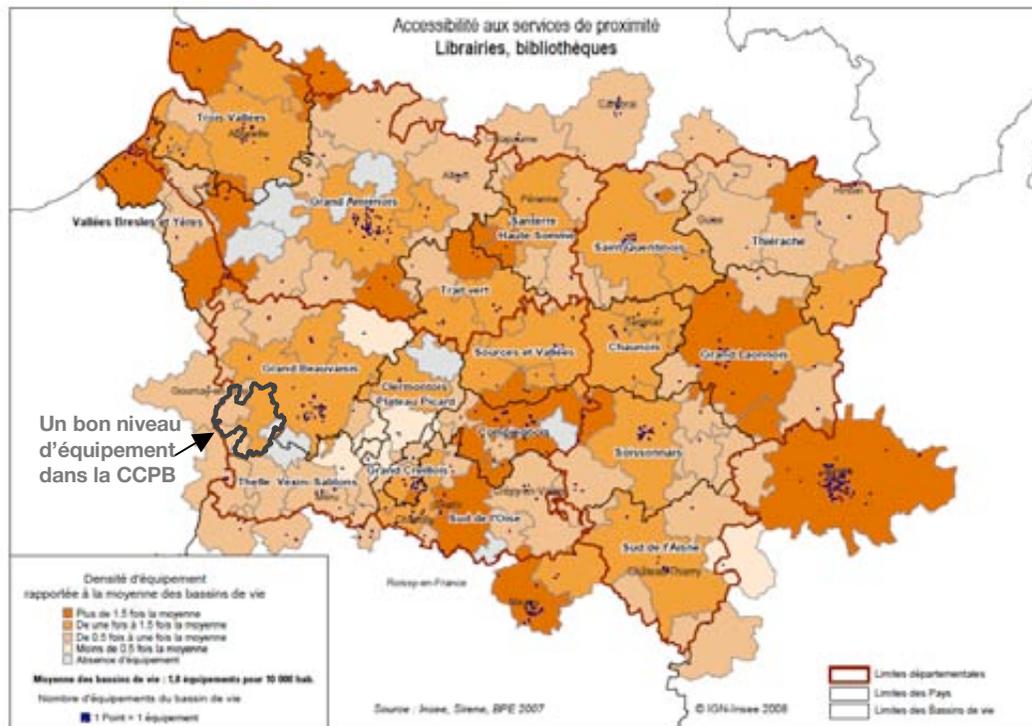
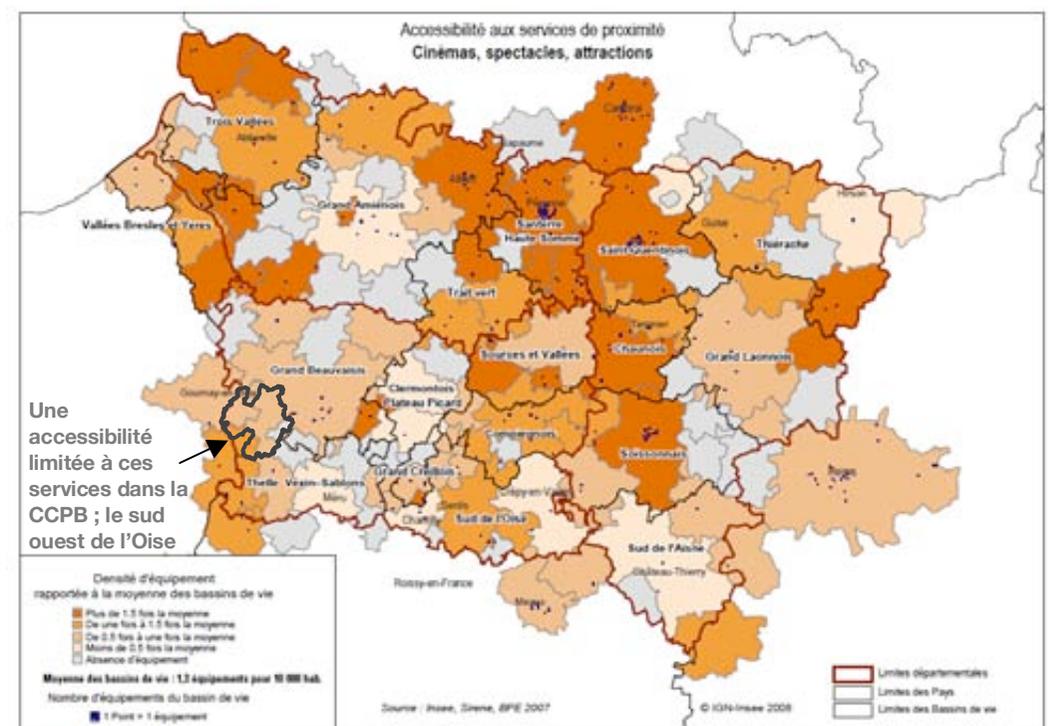
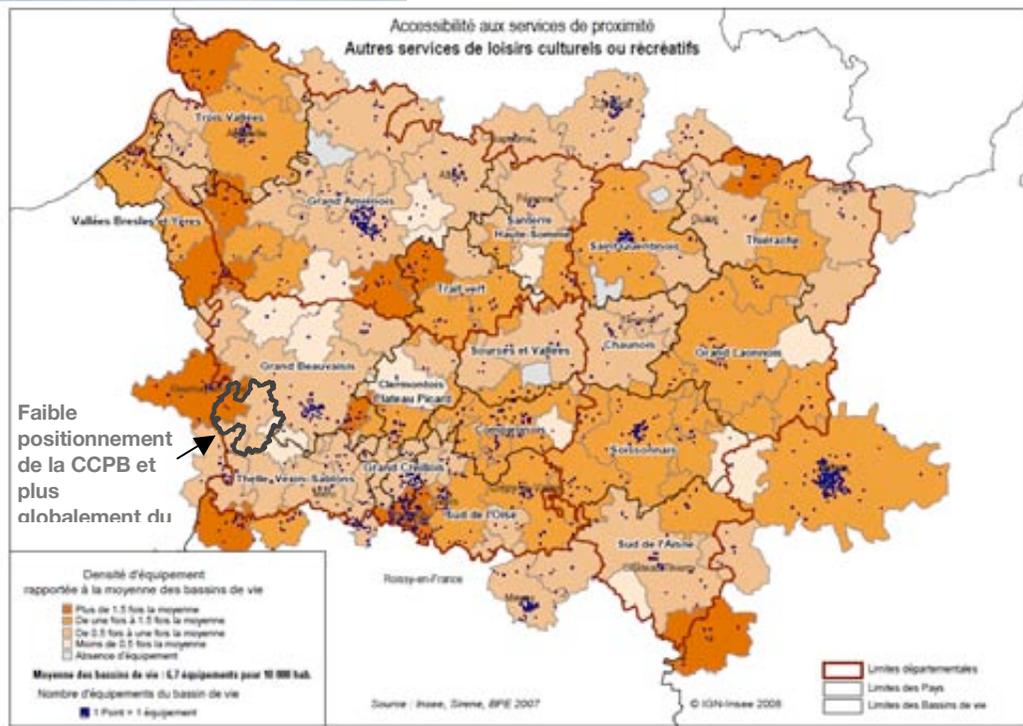
C'est dans ces dernières que sont organisés les différents événements culturels locaux (expositions, concerts, théâtre,...).

Les nombreuses églises et chapelles du Pays de Bray accueillent également des manifestations culturelles (concerts classiques et chant) et sont d'un intérêt majeur sur le plan patrimonial et touristique.

Des cours de danse, musique, peinture, théâtre, poterie, chorale sont dispensés par plusieurs associations locales.

Par ailleurs, les habitants du Pays de Bray ont accès à Beauvais, à toute la palette d'activités culturelles qu'offre une grande ville : médiathèque, théâtres, salle de spectacle, galeries d'art, espaces culturels, conservatoire de musique, etc.





Le Pays de Bray est l'un des territoires du Grand Beauvaisis les mieux équipés en installations sportives.

Il comprend 2 complexes sportifs intercommunaux attractifs :

- la salle multisports de Saint Aubin-en-Bray utilisée par le collège et les associations sportives locales,
- la salle des sports de Saint Germer de Fly récemment construite (dojo, sport en salle),
- et un équipement communal très utilisé par les clubs de basket et de handball : la salle des sports (dojo, salle multisports) de la Chapelle aux Pots qui rayonne au delà de la commune.

Les terrains de grands et petits jeux (terrain de football, basket, boulodromes, courts de tennis), équipements ne nécessitant pas d'infrastructures lourdes et coûteuses, sont accessibles dans la plupart des communes.

Les sports de nature tels que l'équitation (activité très présente dans l'Oise), la randonnée, le golf, les sports aériens sont bien représentés, ce qui constitue un atout en matière de développement touristique.

Par contre, le territoire ne compte pas de piscine. Les habitants et les scolaires fréquentent celles de Savigny (conventions d'adhésion) et de Trie Château (27) inaugurée au printemps 2009 en remplacement de celle de Chaumont-en-Vexin.

Seules les communes du Vauroux, Villebray et Villers-sur-Auchy ne disposent d'aucune installation sportive.

La création d'un plateau sportif dans le cadre d'un regroupement de communes Le Vaumain, Flavacourt, Lalandelle est programmée.

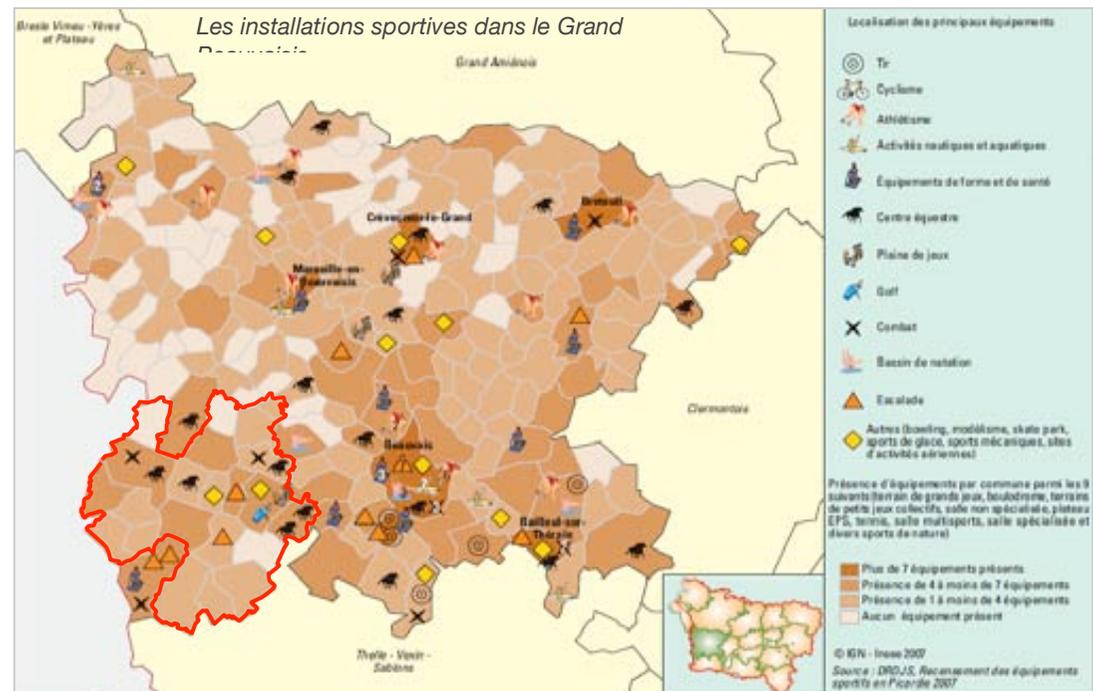
Les activités de loisirs proposées utilisent ces infrastructures pour proposer une offre diversifiée répondant aux attentes des adeptes de loisirs verts et sportifs :

- Randonnées à cheval, à VTT, à vélo ou à pied.
- Canoë-kayak, deltaplane

Mini Golf : parcours 9 trous à Ons en Bray et parcours 12 Trous à La Chapelle aux Pots

- Pêche aux étangs des Tourbières à Saint Pierreès Champs
- Centres équestres et poney clubs
- Découverte du Pays de Bray Oise en montgolfière
- Proximité des Parcs d'attraction et de loisirs de St Paul et du parc animalier de St Léger en Bray

Ces activités profitent aussi bien aux habitants qu'à la clientèle touristique.



CONCLUSION

Une situation satisfaisante en matière d'offre et d'accès équitable aux équipements et aux services,

Compte tenu de sa taille démographique et de sa situation en lisière de Beauvais et de Gournay-en-Bray, le territoire du SCOT présente un niveau satisfaisant d'équipements et de services à la population.

Des « points forts », peuvent être notés, notamment en ce qui concerne les équipements sportifs, et les commerces de détail de centre-bourg. Ce dernier point atteste de la vitalité de la vie des bourgs, et des villages, malgré une population souvent restreinte en nombre.

Cette offre présente une organisation interne qui permet généralement un accès équitable aux principaux services et équipements.

Si leur répartition au sein du territoire ne pose pas de questions, l'absence de pôles de centralité (bourgs) bien identifiés, réalité liée sans doute à la proximité de grandes agglomérations, n'a pas facilité la création d'équipements et de services de la gamme « intermédiaire », répondant à un besoin à l'échelle de la Communauté de Communes.

Cependant au plan global, il faut remarquer que le niveau d'équipement et de services ne constitue pas véritablement un « avantage comparatif » du point de vue de l'attractivité du territoire.

Par ailleurs, le territoire présente un certain nombre de points faibles qui appelleront sans doute des réflexions dans le cadre du SCOT :

- le premier est certainement la question des personnes âgées, à la fois en termes de structures d'accueil et en termes de maintien à domicile.

L'importance numérique future des seniors et notamment des personnes très âgées, quelque soit l'évolution démographique du territoire, tend évidemment à donner une forte priorité à ces questions;

- la seconde est sans doute centrée sur les populations « captives » (ne disposant pas de moyens de locomotion), pour lesquelles les actions en faveur de l'insertion, la formation et l'emploi sont essentielles, tout comme le commerce itinérant afin de maintenir une desserte alimentaire minimale dans les communes rurales, et le développement des transports à la demande pour conduire les personnes sur le lieu d'implantation du ou des services.
- comme dans la plupart des territoires ruraux, le développement des activités culturelles à l'année est une problématique récurrente, pour laquelle les solutions ne sont pas aisées, mais qui joue un rôle non négligeable dans la cohésion sociale et l'attractivité du territoire.

L'objectif est évidemment d'offrir des services accessibles, adaptés aux demandes des différentes populations en privilégiant l'accessibilité à la proximité et en intégrant les critères de temps dans la notion de distance, tout en veillant à préserver des points de rencontre pour les personnes à mobilité réduite ou qui n'ont pas les moyens de se déplacer. Le développement de cette politique conduira sans doute à favoriser la mise en réseau des équipements à dimension intercommunale.